

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

<p>Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 :</p> <p>Pour la Suisse, fr. 4.</p> <p>Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.</p>	<p>L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.</p>	<p>Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 :</p> <p>Allemagne, fr. 5[»]30. — Amérique, fr. 8. — Angleterre, fr. 6[»]60. — Belgique, fr. 5[»]30. — Espagne, 6[»]60. — France, fr. 20. — Hollande, fr. 6[»]40. — Italie, fr. 4[»]80.</p>
--	--	---

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 7 SEPTEMBRE 1873.

Le Congrès général de Genève

Dimanche soir, 31 août, la Section de propagande socialiste de Genève, qui s'était chargée de l'organisation du Congrès général, a reçu dans le local habituel de ses séances les délégués arrivés dans la journée.

Cette séance était dirigée par le compagnon Fuliquet, ouvrier graveur genevois.

Après une collation toute démocratique offerte aux délégués arrivés, et à la suite d'une conversation générale, il a tout d'abord été décidé qu'un meeting public serait organisé pour le jeudi 4 septembre dans la salle des séances du Congrès.

L'ordre du jour fixé pour ce meeting porte

- 1° Sur l'exposé des principes, du but et des moyens d'action de l'Internationale ;

- 2° Sur l'exposé du principe fédératif.

L'organisation du meeting a été confiée aux compagnons Fuliquet, ouvrier graveur ; Thomachot aîné, ouvrier menuisier ; Thomachot jeune, ouvrier tapissier ; Belas, ouvrier relieur ; tous quatre citoyens genevois.

Le lendemain lundi, 1^{er} septembre, à 8 heures du matin, le congrès s'est ouvert dans la salle Schiess, aux Pâquis. Le bureau provisoire était composé des compagnons : Fuliquet, président ; Monin et Noro, assesseurs ; Claris et Joukowsky, secrétaires, tous membres de la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève.

L'appel nominal des délégués au congrès constate la présence des compagnons : Verrycken, Cornet, Manguette, Dave, Van den Abeele, représentant la fédération belge ; Eccarius et Hales,

représentant la fédération anglaise ; Van den Abeele (déjà nommé), représentant la fédération hollandaise ; Spichiger, Andrié, Pindy, Guillaume, Joukowsky, Ostyn, représentant la fédération jurassienne ; Mattei, Bert, Costa, Cyrille, représentant la fédération italienne ; Farga Pellicer, Marquet, Viñas, Alerini, Brousse, représentant la fédération espagnole ; Perrare, Montels, Pindy (déjà nommé), Brousse (déjà nommé), représentant des sections françaises diverses.

La fédération américaine, n'ayant pu se faire représenter au congrès, lui a envoyé une adresse d'adhésion.

Mentionnons enfin à cette première séance la présence du citoyen Terzaghi, se disant le délégué des *intransigents* de Turin et de Treia, ainsi que de la société de secours mutuels des bouchers de Catane.

Sur la proposition du président du bureau provisoire, il est d'abord procédé à la nomination d'une commission chargée de vérifier les mandats des délégués.

Cette commission est composée d'un délégué par chaque fédération. Ce sont les compagnons Verrycken, Hales, Guillaume, Van den Abeele, Viñas et Costa.

Après vérification, la commission propose au congrès l'acceptation de tous les délégués présents, à l'exception du citoyen Terzaghi, dont les mandats doivent être rejetés comme n'émanant pas de sections internationales.

Le congrès, après discussion, adopte les conclusions de la commission de vérification des mandats.

Le compagnon Fuliquet invite alors l'assemblée des délégués à constituer le bureau définitif, en le composant d'autant de membres qu'il y a de fédérations représentées au congrès, ce qui est adopté.

Sont nommé membres du bureau définitif les compagnons : Verrycken, pour la Belgique ; Van den Abeele, pour la Hollande ; Costa, pour l'Italie ;

Pindy pour le Jura et la France ; Eccarius pour l'Angleterre.

L'ordre du jour des travaux quotidiens du congrès est ainsi fixé :

1° De 9 heures du matin à midi : séance administrative et travaux des commissions.

2° De 2 h. du soir à 6 1/2 : Séance administrative.

3° De 8 h. du soir à 11 h. : Séance publique.

Cette dernière partie de la journée doit être consacrée, à la discussion publique des diverses questions générales intéressant l'association internationale et dont le programme a déjà été publié.

Nous renvoyons nos lecteurs, pour les détails des discussions, aux procès-verbaux qui seront ultérieurement publiés. Nous nous bornerons à esquisser rapidement la physionomie générale du nouveau congrès.

Nous avons à constater dès le début que, rompant toutes traditions avec ce qui s'est passé antérieurement aux trop fameuses séances de la Conférence de Londres (1871) et du Congrès de la Haye (1872), le congrès paraît décidé à ne parler du passé que pour combattre les tendances gouvernementales qui ont mis un instant en péril l'Association internationale, mais sans plus revenir sur les questions toujours irritantes de personnalités mises trop souvent en avant dans la crise que nous venons de traverser.

Pour la première fois depuis trois ans, le Congrès général des délégués du travail va donc reprendre sa physionomie réelle et ne refléter que la passion d'être utile à la cause commune.

Dans la séance publique du lundi, les délégués ont présenté leurs rapports sur la situation générale des fédérations auxquelles ils appartiennent.

Le rapport espagnol a constaté l'immense développement pris par l'Internationale en Espagne. Elle y compte environ 500 sections, qui ont fait plus d'une centaine de grèves victorieuses, et ont dépensé pour cet objet plus de 400,000 francs. Des détails sont donnés sur la situation politique du pays, et sur la part que l'Internationale a prise aux derniers événements. Nos lecteurs les connaissent déjà.

La fédération belge continue à se développer, surtout dans la vallée de la Vesdre, à Liège, et dans le Centre-Hainaut. La Flandre, où l'Internationale a eu de la peine à prendre pied, à cause de l'extrême asservissement des ouvriers dans ce pays, commence à se réveiller, grâce à la propagande faite par les fédérations d'Anvers et de Gand.

En Angleterre, les intrigues du parti autoritaire ont paralysé le mouvement pendant cette année. Cependant 21 sections s'y sont prononcées en faveur du Congrès de St-Imier.

En Italie, l'organisation socialiste a fait des progrès rapides, mais elle a un caractère différent de celui de la plupart des autres pays : les ouvriers italiens sont peu disposés à lutter contre le capital par la grève et la création de caisses de ré-

sistance : ils veulent accomplir directement la révolution sociale.

La Hollande continue à marcher dans la voie qu'elle a prise depuis le congrès de la Haye. Une seule section, celle d'Utrecht, s'était prononcée en faveur du Conseil général ; mais dans le dernier congrès hollandais, tenu à Amsterdam le 10 août, s'est elle ralliée à nous, en sorte que toute la Hollande marche sous la bannière de l'autonomie.

Les renseignements donnés sur la France ne sont pas de nature à être rendus publics.

Nous ne croyons pas devoir résumer le rapport de la fédération jurassienne, qui ne contenait que des faits connus des lecteurs du *Bulletin*.

En résumé, il résulte de l'ensemble des rapports que, malgré toutes les difficultés qui entravent le développement de l'Association, celle-ci n'en continue pas moins sa marche croissante, et que, grâce à l'augmentation de son influence sur les travailleurs, ceux-ci abandonnent enfin les agitations stériles de la politique bourgeoise pour entrer dans le grand parti de la Révolution sociale, qui seule peut mettre fin à l'oppression capitaliste, quelle que soit la forme politique plus ou moins libérale sous laquelle s'abrite cette oppression.

Mardi soir a eu lieu la seconde séance publique.

Affluence nombreuse d'assistants, parmi lesquels nous reconnaissons divers membres des sections du *Temple unique*, sections qui, nous a-t-on assuré, sont absolument disposées, elles aussi, à en finir avec les prétentions dictatoriales du Conseil général de New-York.

Espérons que ces compagnons emporteront de salutaires impressions de cette séance, et que l'influence de ces impressions se fera sentir dans le sein du Congrès provoqué par le Conseil général de New-York et qui doit se tenir également à Genève, le 8 de ce mois.

La question à traiter dans la séance publique portait sur la *révision des statuts généraux*.

Le rapporteur chargé de présenter le rapport de la commission de révision est venu exposer qu'en ce qui concernait la suppression définitive du Conseil général, les membres de cette commission étaient unanime dans l'affirmation.

Quant au mode d'action générale à substituer, cette unanimité n'existe plus.

Trois systèmes se sont présentés :

Le premier, soutenu seulement par le délégué de la Fédération anglaise, consisterait à créer, sous le nom de *Commission fédérale exécutive*, une sorte d'organe chargé de mettre les fédérations en relations entre elles ; de recueillir en même temps les documents relatifs aux grèves, à la statistique, enfin à tout ce qui peut intéresser l'action générale de l'association, mais en se gardant de donner à ce rouage la moindre autorité.

La suite de ce compte-rendu ne nous étant pas encore parvenue, nous ne pourrions achever la publication des travaux du Congrès que dimanche prochain.